



Accord de libre- échange TTIP USA- UE et développements probables pour la Suisse

Analyse - prise de position de l'ASSAF- Suisse

Depuis 2013, les Etats Unis et l'Union européenne négocient un important partenariat transatlantique de commerce et d'investissement dénommé TTIP. Le domaine agroalimentaires fait partie intégrante des négociations en cours. Même si la Suisse n'est pas impliquée dans ces négociations celles-ci sont observées très attentivement par les milieux de la politique et de l'économie.

Probabilité d'un accord entre les USA et l'UE

L'ASSAF- Suisse estime que la conclusion d'un accord entre les USA et l'UE n'est pas à exclure. Les enjeux pour les deux partenaires commerciaux sont énormes et une grande mobilisation politique en faveur du TTIP eu lieu. La situation géopolitique et commerciale internationale pousse l'Europe et les USA à se rapprocher.

A l'heure actuelle, il est par contre plus difficile d'évaluer la teneur finale de l'accord. L'ASSAF- Suisse, est de l'avis que les ambitions initiales d'un accord très étendu, visant à harmoniser des règles techniques, des standards de production et à abolir des barrières non tarifaires au commerce (NTB), devront être revues et faire place à plus pragmatisme.

Scénarios possibles

Par rapport aux ambitions initiales, il ne faut pas exclure que les USA et l'UE s'entendent finalement sur un « mini- accord » qui se limitera à une réduction de tarifs douaniers, à l'octroi de contingents bénéficiant de droits de douane préférentiels pour les produits agroalimentaires, ainsi qu'à une harmonisation très superficielle dans des domaines non-sensibles.

Pour la Suisse plusieurs scénarios sont possibles. Ces scénarios ont fait l'objet d'une étude détaillée mandatée par le seco et publiée en juillet 2014. Selon le seco, la Suisse pourrait s'associer à l'accord TTIP par le biais de l'AELE. Elle pourrait également tenter de conclure un accord bilatéral avec les USA, ou encore maintenir le statu quo.

Les calculs réalisés dans le cadre des études mandatées par le seco, montrent que l'impact d'un accord TTIP entre les USA et l'UE sur le PIB suisse varie, selon les variantes retenues, entre une régression de 0.5% et une augmentation de 2.9%. Au vu de la marge d'erreur du calcul du produit intérieur brut (PIB), laquelle est de 0,5%, l'impact sur le PIB de cet accord TTIP ne doit pas surtout pas être surestimé. Ceci, d'autant plus que la Suisse jouit déjà à l'heure actuelle de bonnes conditions d'accès au marché américain.

Différences importantes dans le secteur agroalimentaire

Les études mandatées par l'ASSAF ont démontrés que dans le secteur agroalimentaire, les barrières non tarifaires sont dues à des différences importantes dans les politiques publiques. A l'heure actuelle les attentes sont très différentes en ce qui concerne les normes de production, le génie génétique, le clonage, les hormones de croissance, les stimulateurs de performance antibiotiques et la protection des animaux. Ces éléments constituent aussi



des différences culturelles dans le rapport à la nourriture que ni les citoyens de l'UE, ni les suisses sont prêts à abandonner.

Ainsi il est impensable que le peuple suisse accepte les standards de production américains dans le secteur agroalimentaire. En conséquence, en aucun cas, un libre échange agroalimentaire étendu et une harmonisation des normes entre la Suisse et les USA ne doivent être visés. L'ASSAF- Suisse combattra une telle démarche et est confiante de trouver des alliés de taille, notamment dans les milieux des organisations de consommateurs.

Le secteur agroalimentaire à plus à perdre qu'à gagner

La production alimentaire américaine se distingue par une forte industrialisation et de larges structures permettant une agriculture très compétitive. Beaucoup de méthodes de production interdites en Suisse sont largement utilisées aux USA, comme par exemple les hormones de croissance et les OGM.

Les analyses entreprises par l'ASSAF- Suisse en matière d'un accord avec les USA sont claires : les risques prédominent. Les USA sont un pays exportateur de produits agricoles. Un marché doté d'un fort pouvoir d'achat, comme celui de la Suisse, jouirait d'un grand intérêt pour les USA. De demandes d'accès à notre marché agroalimentaires, non compatibles avec les intérêts des consommateurs et agriculteurs suisses, sont à attendre. Ainsi, la revendication d'ASSAF- Suisse est claire : dans le cadre d'éventuelles négociations visant à instaurer un libre- échange entre les USA et la Suisse, le secteur agroalimentaire doit être exclu des négociations.

En bref :

- La conclusion d'un accord TTIP entre les USA et l'UE n'est pas à exclure.
- Par rapport aux ambitions initiales, un « mini- accord » pourrait voir le jour. L'impact de cet accord pour la Suisse ne doit pas être surestimé, et pourrait même avoir des retombées positives pour l'industrie sans mesures particulières de la Suisse.
- Les revendications alarmistes des milieux de l'économie, demandant immédiatement des négociations ou une participation de la Suisse au TTIP, sont à considérer comme de la démagogie.
- Des différences importantes distinguent les méthodes de production suisse et américaines. Aux Etats Unis des procédés interdits en Suisse sont utilisés (OGM, clonage, hormones, détention des animaux).
- Si des négociations devaient voir le jour entre les USA et la Suisse, le secteur agroalimentaire devra être exclu des négociations, sinon il ne sera pas possible de maintenir une agriculture productrice en Suisse, garante de notre sécurité alimentaire.

ASSAF- Suisse, Bern le 20 août 2014